



Démission en arrêt de travail (accident)

Par **le moulec**, le **28/05/2009** à **12:53**

Bonjour,
puis je démissionner étant en accident de travail ?
mon préavis démarre t'il a la réception de la lettre ou a ma reprise de travail ?
S'il vous plaît numéro texte de loi.
CORDIALEMENT
Mr le moulec